



Comité Départemental du Nord de Basket-Ball

Plus haut. Plus fort. Plus sport !

Commission Sportive Séniors et Jeunes

Mme la Présidente, M. le Président

Réf. : TG/CS/2022-2023/

Objet : Règlement de Frais suite à Forfait, ou rencontre à jouer ou à rejouer

Phalempin, le

Madame, Monsieur,

Suite à la rencontre du Championnat : division _____, N° _____, du

/

En application des articles 11.2, 24 des Règlements Sportifs Départementaux, vous êtes redevable de la somme totale décomposée ci-dessous.

Km retenus par la CSD : _____, soit Frais de Déplacement calculés à :

Frais d'Arbitrage de la rencontre retour (si non réglés) :

Frais d'Arbitrage de la rencontre Aller (éventuellement) :

Pour un total de :

Une facturation de cette somme sera établie pour le 15 de chaque mois et au plus tard le 15 juin pour les dernières rencontres de la saison, sauf contestation de votre part avec pièces justificatives, adressée à sportiveseniors@nordbasketball.org (pour les seniors) et sportivejeunes@nordbasketball.org (pour les jeunes) avant la date butoir ci-dessus.

Pour le C.D.N.B.B.,
La Commission Sportive

**Copies : Club adverse
Trésorerie Générale
Secrétariat Administratif**

ESPACE BASKET
30, rue Albert Hermant
CS 50501
59133 PHALEMPIN

Tél. 03 20 16 93 70
Fax. 03 20 58 13 23

www.nordbasketball.org
cdnbb@wanadoo.fr